

Conditions générales de vente pour « Home Staging » et « Feng Shui ».

Dans le but de sécuriser les relations de « CAZA ZEN » avec ses clients et partenaires sur le plan juridique, nous vous demandons de prendre connaissance des conditions générales de vente suivantes. Celles-ci régissent les obligations contractuelles de chaque partie, le client d'une part et « CAZA ZEN » d'autre part.

Nous vous invitons à les lire attentivement.

ARTICLE 1 - Généralités :

Tout client de M. Chatillon - CAZA ZEN – dans ce document désignée par «CAZA ZEN» - reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente - ci-après désignées par «CGV» - avant d'avoir signé un devis avec la mention «bon pour accord», et avoir la capacité de contracter avec CAZA ZEN. Toute acceptation d'un devis CAZA ZEN vaut acceptation des CGV.

ARTICLE 2 - Entrée en vigueur – durée :

Les CGV entrent en vigueur dès leur parution sur le site internet de CAZA ZEN et sont applicables à tout tiers consultant ce site ainsi qu'à tout client. Les CGV resteront en vigueur jusqu'à l'extinction des obligations de CAZA ZEN et de ses clients ou tiers visitant son site.

ARTICLE 3 - Sites Internet et engagement contractuel :

Les sites Internet www.cazazen.com et www.cazazen.fr ont pour objet principal de fournir des informations sur les prestations de services offertes par CAZA ZEN. Seule sera prise en compte une demande ferme, validée par l'acceptation d'un devis réalisé par nos soins et dûment signé. Cet accord engagera définitivement les deux parties. Vous serez engagé à verser le montant indiqué sur le devis. CAZA ZEN sera engagée à réaliser l'ensemble des prestations indiquées sur ce même devis.

ARTICLE 4 - Illustrations et propriété :

CAZA ZEN illustre de son mieux ses prestations afin de vous donner un aperçu réaliste des services proposés. Toutefois, les photos, les images et les représentations graphiques figurant sur le site Web ou sur les documents commerciaux ont un caractère illustratif de ses services et ne sont pas contractuelles.

CAZA ZEN détient la propriété des croquis, visuels et illustrations réalisés dans le cadre de ses prestations sur votre habitat . Ces visuels pourront alors être utilisés par CAZA ZEN à des fins commerciales : diffusion sur les sites Internet, catalogues ou autres supports commerciaux. Concernant les photos prises à votre domicile, avant et après notre intervention, CAZA ZEN ne pourra en avoir la propriété que par un accord écrit de votre part.

ARTICLE 5 - Prestations de conseil :

Il est entendu que, compte tenu de la nature des prestations de conseil apportées par CAZA ZEN, la réalisation de ses opérations «Collaboration», «Carte Blanche» et «Grand Jeu», correspondent à une obligation de moyens quant au nombre de jours/hommes devant être investi par CAZA ZEN conformément au devis approuvé par son client.

CAZA ZEN s'engage à tout mettre en œuvre pour apporter satisfaction à son client, conformément au devis établi, en lui faisant part régulièrement de l'avancée de ses réalisations. Une fois la prestation terminée, le client ne pourra pas opposer à CAZA ZEN des arguments subjectifs (de goût) pour justifier le recommencement ou le refus du paiement des prestations pour lesquelles il s'est engagé.

ARTICLE 6 - Responsabilité :

CAZA ZEN n'est ni maître d'ouvrage ni maître d'oeuvre dans la réalisation de travaux, et à ce titre n'engage pas sa responsabilité contractuelle.

Ses prestations n'incluent pas la coordination de corps de métiers, la réception de matériel, d'objet ou mobilier livrés par des tiers.

Son intervention consiste, le cas échéant, à mettre en relation son client avec des prestataires qualifiés.

Le client contracte directement et librement avec chaque prestataire. Si CAZA ZEN est mandaté par son client pour assurer à sa place le suivi des réalisations auprès de différents prestataires, toutes les garanties légales ou contractuelles offertes au client dans le cadre de la réalisation de travaux, le sont directement par les prestataires concernés (garantie décennale, etc). Tout manquement contractuel, retard, malfaçon ou vice caché, imputable à un tiers ne saurait en aucun cas être reproché à CAZA ZEN et engager sa responsabilité.

En cas de litige, le client devra se retourner vers le prestataire incriminé. CAZA ZEN recommande à ses clients de souscrire une assurance dommage ouvrage (DO) avant le démarrage d'un chantier, conformément à la loi du 04/01/1978.

Si nos prestations incluent la réception de matériels ou mobiliers livrés par des tiers, les éventuels dommages occasionnés à ceux-ci et les éventuels retards dans leurs délais de livraison ne pourront en aucun cas être imputés à la responsabilité de CAZA ZEN.

ARTICLE 7 - Obligations du Client :

Après signature d'un devis, le client s'engage à :

1. Laisser un accès suffisant au représentant de CAZA ZEN aux locaux objets du devis, afin que celui-ci puisse effectuer sa prestation.
2. Autoriser le représentant de CAZA ZEN, s'il le juge nécessaire dans le cadre de la prestation, à déplacer tout objet se trouvant dans les locaux à l'exclusion de ceux que le client aura éventuellement fait préciser au devis avant signature. Il est entendu que le terme objet inclus notamment mais de manière non limitative, tout élément de mobilier, garde-manger, placards, tiroirs ainsi que leur contenu, tableaux et décorations diverses.
3. Autoriser CAZA ZEN à planter des clous, poser des chevilles ou autre élément similaire afin de suspendre ou exposer des accessoires dans le cadre de la prestation étant entendu qu'à la dépose de ces accessoires des trous peuvent demeurer ; les travaux de retouches éventuels restant à la charge du client.
4. À verser à CAZA ZEN le montant indiqué sur le devis conformément aux modalités de paiement définies à l'article 11 ci-après et précisées sur le devis.

ARTICLE 8 - Validité d'un devis :

Sauf stipulation contraire, tout devis de CAZA ZEN a une durée de validité d'un mois, à compter de la date stipulée sur le devis.

ARTICLE 9 - Durée de l'offre :

Les prestations proposées sur les sites Web www.cazazen.com et www.cazazen.fr et régies par les présentes CGV, sont valables tant qu'elles demeurent en ligne.

ARTICLE 10 - Tarifs :

Les prix pratiqués par CAZA ZEN sont ceux en vigueur le jour de la demande. Tous nos prix sont indiqués en euros et toutes taxes comprises. Les taxes applicables sont celles en vigueur au moment du fait générateur, déclenchant tout ou partie du paiement. CAZA ZEN se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Cependant, les prestations seront facturées sur la base du devis accepté durant sa période de validité.

ARTICLE 11 - Modalités de règlement :

Le paiement des prestations de conseil de CAZA ZEN s'effectue selon les modalités suivantes (sauf dispositions contraires précisées sur le devis) : 50% à la commande et 50% à réception de la prestation effectuée. Lorsque l'intervention de CAZA ZEN consiste en un «diagnostic» - prestations «Basique» et «Succincte» -, le montant de la prestation est intégralement dû le jour de sa réalisation. Aucune réserve ne pourra être émise pour le paiement des prestations de conseil, conformément à l'article 5 des présentes conditions.

Les prestations conseils sur photos se font à réception du paiement. Aucune réserve ne pourra être émise pour le paiement des prestations de conseil conformément à l'article 5 des présentes conditions.

Le paiement des prestations de CAZA ZEN s'effectue par chèque à l'ordre de «M. Chatillon» uniquement.

ARTICLE 12 - Pénalités de retard :

En cas de retard de règlement, les sommes échues porteront intérêt à un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majorée de 10 points de pourcentage (article L441-6 du Code de Commerce). Le paiement des pénalités de retard ne remet pas en cause le paiement de la créance principale. Les pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.

ARTICLE 13 - Conditions d'escompte :

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé de facture.

ARTICLE 14 - Location de meubles, accessoires, objets de décoration :

Un état du stock loué sera dressé par écrit à la livraison et à la fin du contrat de location, en présence du client et du représentant de CAZA ZEN. En cas d'éventuelles dégradations, le client devra verser un dédommagement à CAZA ZEN égal à 30% du prix de la valeur des marchandises louées. Le client s'engage donc à souscrire dès la signature de l'inventaire, un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des marchandises désignées.

ARTICLE 15 - Clause de réserve de propriété :

Dans le cadre d'une vente d'objets, livrés et désignés sur facture, les marchandises resteront la propriété exclusive de CAZA ZEN jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. Cependant, l'acheteur en deviendra responsable dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques. L'acheteur s'engage donc à souscrire un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des marchandises désignées à compter de leur réception.

ARTICLE 16 - Droit de rétractation (applicable uniquement aux particuliers) :

À compter de la date de la signature du devis, et conformément à la législation en vigueur, le client dispose d'un délai de sept jours pour faire valoir son droit de rétractation auprès de CAZA ZEN. Pour ce faire, le client doit faire parvenir à CAZA ZEN dans ce délai (cachet de la poste faisant foi) une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant son intention de se rétracter, à l'adresse suivante : CAZA ZEN, 22 rue du Moulin, 60650 La Chapelle aux Pots.

Le remboursement du montant versé à la commande sera effectué au plus tard dans les trente jours suivant la réception de la lettre.

La visite effectuée reste facturée. Ce droit de rétractation ne saurait pas être applicable si les prestations ont commencé d'un commun accord entre CAZA ZEN et le client avant la fin du délai sus mentionné de sept jours.

ARTICLE 17 - Annulation, report et modification :

En dehors du droit de rétractation défini à l'article 16 ci-dessus, toute demande de report ou de modification de commande est soumise à l'accord de CAZA ZEN.

En cas d'annulation par le client, toute prestation engagée au titre d'un devis accepté devra être payée intégralement.

ARTICLE 18 - Assurance :

CAZA ZEN a souscrit auprès de la MACIF, une assurance responsabilité civile et professionnelle qui couvre notamment les conséquences pécuniaires pouvant incombent à l'assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés à des clients, à des prestataires de services ou à des tiers par suite de fautes, erreurs de fait ou de droit, omissions ou négligences commises à l'occasion de son activité de prestataire de services.

Cette police d'assurance peut être fournie sur simple demande.

ARTICLE 19 - Force majeure :

La responsabilité de CAZA ZEN ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations définies dans les CGV découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

CAZA ZEN n'est pas responsable notamment en cas d'incendie, inondation, interruption de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées, ainsi que les grèves totales ou partielles de toute nature entravant la bonne marche de la société, telles que les grèves de transport, des services postaux,...

La survenue d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de CAZA ZEN.

ARTICLE 20 - Propriété intellectuelle :

«CAZA ZEN» est une marque déposée à l'INPI. La structure générale, ainsi que tous les documents, informations, textes, graphiques, images, photographies ou tout autre contenu diffusés sur les sites Web www.cazazen.com et www.cazazen.fr ou sur tout autre support font l'objet d'une protection au titre du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle pour le monde entier et sont la propriété de CAZA ZEN. En conséquence, et conformément au Code de la Propriété Intellectuelle français, seule l'utilisation pour un usage privatif est autorisée, sous réserve de dispositions légales ou réglementaires applicables plus restrictives. Toute reproduction totale ou partielle de ce site ou d'un de ses éléments sans autorisation expresse et préalable de CAZA ZEN est interdite. Toute représentation, altération, modification ou reproduction de ce site, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon, sanctionnée par les tribunaux français compétents.

ARTICLE 21 - Protection de vos données personnelles (C.N.I.L) :

Parmi les informations que nous sommes amenés à vous demander, certaines sont obligatoires car indispensables à la réalisation de nos prestations dans les meilleures conditions, d'autres sont facultatives et collectées dans le but de mieux vous satisfaire en répondant de manière plus personnalisée à vos attentes. Ces données sont collectées par CAZA ZEN, enregistrées sous format électronique et certaines sont susceptibles d'être transmises à nos prestataires dans le but du traitement de votre commande. Conformément à l'article 34 de la loi 78.17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Liberté, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un courrier à : CAZA ZEN, 22 rue du Moulin, 60650 La Chapelle aux Pots ou en envoyant un mail à : postmaster@cazazen.com.

ARTICLE 22 - Loi applicable et tribunal compétent :

Les présentes CGV sont régies par le droit Français.

En cas de désaccord entre les parties, chacune fera allégeance pour régler le différend à l'amiable. Si le litige persiste, le tribunal compétent sera celui de Beauvais.